

Communiqué
Pour diffusion immédiate

HAUSSE DU SALAIRE MINIMUM : LES MEQ ET LA FCCQ DEMANDENT AU GOUVERNEMENT DE FAIRE PREUVE DE PRUDENCE

Montréal le 13 décembre 2007 –L'association des Manufacturiers et Exportateurs du Québec (MEQ) et la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) sont étonnées par le niveau prévu du salaire minimum en 2008, tel qu'annoncé par le ministre du Travail ce matin.

Les deux associations sont préoccupées par la hausse du salaire minimum car elle affecte indirectement la compétitivité des entreprises manufacturières. Selon elles, le gouvernement doit tenir compte de cette variable lorsqu'il établit son taux.

Les associations reconnaissent l'importance pour les travailleurs à faible revenu de conserver leur pouvoir d'achat. Il est surprenant dans ce contexte que la hausse prévue au 1er mai 2008, soit de 6,25 %, un niveau clairement supérieur à celui de l'inflation.

Toutefois, les MEQ et la FCCQ accueillent favorablement le fait que le gouvernement ait tenu compte notamment du salaire minimum prévu ailleurs, comme par exemple en Ontario. « Nous devons nous assurer que les facteurs qui influencent la compétitivité de notre secteur manufacturier soient pris en compte dans les décisions du gouvernement », de préciser la présidente-directrice générale de la FCCQ, Françoise Bertrand, et le président-directeur général des MEQ, Jean-Luc Trahan.

À propos des MEQ

L'association des Manufacturiers et Exportateurs du Québec a pour mission de stimuler la compétitivité de l'industrie et la croissance de ses exportations. Le secteur manufacturier constitue le plus important secteur d'activité économique au Québec avec 10 000 sociétés qui représentent 20% du PIB au Québec et emploie près de 550 000 personnes. L'industrie est responsable de 75% des activités de recherche et développement privées et de 86% des exportations québécoises.

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de 162 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

-30-

Renseignements :

Robert Davis
Vice-président, Affaires publiques, Recherche
et Analyse MEQ
514-866-7774 (2110)
robert.davis@meq.ca

Stéphanie Lincourt
Directrice des communications
Fédération des chambres de commerce du
Québec (FCCQ)
Tél. : 514 844-9571, poste 3240
Cell. : 514 467-7220

